

## **JORGE SANCHEZ CORDERO**

Baccalauréat allemand. Médaille Gabino Barreda de l'Université nationale autonome du Mexique et Médaille d'or du gouvernement mexicain comme meilleur étudiant de la promotion 1969-1974. Licence décernée avec Mention très honorable avec félicitations du jury. Docteur en droit à l'Université Panthéon-Assas, avec Mention très honorable avec félicitations du jury. Médaille d'argent conférée par l'association Henri Capitant. Prix national du journalisme 2008. Distingué par l'État français, au titre de l'Ordre national du mérite, au grade de chevalier, pour ses contributions au patrimoine culturel de l'humanité.

Avocat et notaire de la ville de Mexico et ancien magistrat fondateur du tribunal fédéral électoral. Membre de l'Union internationale des avocats et de l'Union internationale du notariat latin.

Délégué du gouvernement mexicain à plusieurs conférences diplomatiques, entre autres les conférences diplomatiques qui ont approuvé la Convention des Nations-Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Vienne 1980); la Convention d'UNIDROIT sur le crédit-bail international (Ottawa 1988); la Convention d'UNIDROIT sur l'affacturage international (Ottawa 1988) ; la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et le protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques (Cap du Sud 2001) ; le protocole de Luxembourg portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire. (Luxembourg 2007).

Vice-président de la conférence diplomatique de la Convention sur les biens culturels volés ou illicitement exportés. (Rome 1995) et Co-président du Comité d'experts sur les dispositions modèles définissant la propriété de l'État sur les biens culturels (UNIDROIT/UNESCO 2011). Membre du Comité de rédaction des dispositions modèles sur la prévention et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. (UNESCO).

Consultant émérite du Ministère mexicain des Affaires étrangères et actuellement Conseiller culturel du Ministère fédéral de la Culture.

Président du groupe mexicain de l'Association Henri Capitant ; Membre de l'*American Law Institute* et fellow de l'*European Law Institute*. Membre du Conseil de Direction de l'Institut international pour l'Unification du droit privé

(UNIDROIT) dont il a été élu trois fois comme Vice-président, et dans l'actualité de son Comité permanent, il a présidé son Assemblée générale (2020-2021).

Membre du Comité scientifique international pour les questions de droit, d'administration et de finance (ICLAFI) du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

Il est membre du *Committee on participation in global cultural heritage governance* de l'*International Law Association*. Membre titulaire de l'Académie internationale de droit comparé et ancien vice-président. Membre scientifique de la Société internationale pour la recherche sur le droit du patrimoine culturel et le droit de l'art (ISCHAL) et Membre du Conseil de direction de l'*International Cultural Property Society*.

Vice-président du Conseil de Direction de l'Association internationale des Sciences juridiques (IALS UNESCO) et membre honoraire de l'Académie royale espagnole de législation et de jurisprudence.

Dans la région de l'Amérique latine, il est membre de l'Académie américaine du droit international privé. Directeur du Centre mexicain de droit uniforme.

Auteur de plusieurs livres, parmi lesquels :

LES BIENS CULTURELS PRÉCOLOMBIENS. LEUR PROTECTION JURIDIQUE, PUBLIÉ À PARIS DANS LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE ;

PATRIMOINE CULTUREL, ESSAIS SUR LA CULTURE ET LE DROIT ;

LE DROIT ET LA CULTURE ;

ENTRE CHARYBDE ET SCYLLA. MALHEURS ET TRAGÉDIES CULTURELLES. ; RUPTURES CULTURELLES. LES GRANDS DÉFIS. ;

DYSFONCTIONNEMENTS DE LA CULTURE MEXICAINE.

Les cinq derniers publiés à Mexico. Quelques-uns de ces livres ont été traduits en différentes langues tel que l'anglais, le français, le russe, le chinois mandarin et l'arabe.

Traducteur et éditeur du livre : LES GRANDS SYSTEMES DE DROIT CONTEMPORAIN, de René David et Camille Jauffret Spinosi.

Éditeur et auteur du livre “LA CONVENCION DE LA UNESCO DE 1970. SUS NUEVOS DESAFÍOS.” / “THE 1970 UNESCO CONVENTION. NEW CHALLENGES” / “LA CONVENTION DE L’UNESCO DE 1970. LES NOUVEAUX DEFIS.”

Auteur d'essais; parmi lesquels :

1.- “LE PAYSAGE ÉVOLUTIF DU PATRIMOINE CULTUREL MEXICAIN”,

2.- “LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL : UNE PERSPECTIVE MEXICAINE”,

3.- “LA RÉCEPTION DE LA CULTURE JURIDIQUE, L'EXPÉRIENCE MEXICAINE”

4.- “LE PROCESSUS ACTUEL D'HARMONISATION ET D'UNIFORMISATION LÉGISLATIVE”

5.- “LES RAPPORTS "DOING BUSINESS" DE LA BANQUE MONDIALE. RÉFLEXIONS MEXICAINES”,

6.- “VERS LA CRÉATION D’UN NOUVEL ORDRE CULTUREL INTERNATIONAL”

7.- “LA CONSTRUCTION D’UN NOUVEL ORDRE CULTUREL INTERNATIONAL”

8.- “LA RÉCEPTION DES SYSTÈMES JURIDIQUES DANS LES AMÉRIQUES : DIVERSITÉS ET CONVERGENCES”

9.- “LE VOYAGE DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL”

10.- “LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE. DE NOUVELLES PERSPECTIVES SUR LE PATRIMOINE CULTUREL”

- 11.- “LE VOYAGE DU PATRIMOINE CULTUREL MEXICAIN”
- 12.- “CULTURE JURIDIQUE ET GREFFES JURIDIQUES”
- 13.- “LES PROCESSUS D'ACCULTURATION JURIDIQUE. RÉFLEXIONS MEXICAINES”
- 14.- “DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL”,
- 15.- “LA CULTURE”,
- 16.- “LE PROCESSUS D'ACCULTURATION JURIDIQUE. L'EXPÉRIENCE LATINO-AMÉRICAINÉ”,
- 17.- “LES COLLECTIONS D'ART PRIVÉES”
- 18.- “LES PROCESSUS D'ACCULTURATION JURIDIQUE. RÉFLEXIONS MEXICAINES”
- 19.- “LES PROCESSUS D'ACCULTURATION JURIDIQUE EN AMÉRIQUE LATINE. RÉFLEXIONS MEXICAINES”
- 20.- « LA CONVENTION CULTURELLE D'UNIDROIT. RÉFLEXIONS MEXICAINES”
- 21.- “LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL MEXICAIN”
- 22.- “LE MAÏS TRANSGÉNIQUE”
- 23.- “LES VICISSITUDES JURIDIQUES DU PATRIMOINE CULTUREL MEXICAIN. LE DILEMME FÉDÉRALISTE”
- 24.- “L'INTERACTION ENTRE LA CONSCIENCE CULTURELLE ET LE DROIT”
- 25.- “L'ACCÈS À LA CULTURE. LES DÉFIS DU RÉGIME JURIDIQUE MEXICAIN.”

26.- “LA DIPLOMATIE CULTURELLE MEXICAINE ET  
L'ÉLABORATION D'INSTRUMENTS CULTURELS  
INTERNATIONAUX”.

Membre du Conseil de direction de l'*International Cultural Property Society*  
et membre du conseil éditorial de plusieurs revues internationales, dont  
l'*International Journal of Cultural Property*, publié par l'Université de  
Princeton.